

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 65 (1920)
Heft: 4

Artikel: À propos de notre organisation militaire
Autor: Leuba
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-340310>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXV^e Année

N° 4

Avril 1920

A propos de notre organisation militaire.

Le landsturm.

La question de notre organisation militaire, posée avec beaucoup de compétence par le colonel Sarasin, m'engage à présenter quelques réflexions ayant trait à cet important problème, en m'arrêtant surtout à ce qui concerne le landsturm.

En parlant de cette troupe, le colonel Sarasin se borne à dire :

« Quant au Landsturm, il pourrait être maintenu avec une organisation et une mission semblables à celles qu'il a eues jusqu'ici. »

Je ne partage pas entièrement l'opinion du colonel Sarasin. Je tenterai de démontrer qu'il serait infiniment regrettable, voire même dangereux, de conserver l'organisation du Landsturm en l'état actuel, de même que de lui confier une mission d'avant-garde à laquelle il n'est pas préparé et à laquelle il ne saurait prétendre pour diverses raisons qui sont exposées plus loin.

Si la réorganisation et la réduction du nombre des unités de l'Elite et de la Landwehr sont reconnues comme une nécessité, à plus forte raison s'imposent-elles impérieusement pour le Landsturm, car c'est dans cette catégorie de l'armée surtout qu'il est absolument nécessaire d'opérer une sélection judicieuse et une refonte complète.

Qu'était le Landsturm le 31 juillet 1914, au moment où il fut mis sur pied pour réaliser la mission qui lui avait été confiée selon le plan de mobilisation de guerre ?

Tel qu'il se présentait le 1^{er} août 1914, il n'avait rien d'une

troupe prête à faire campagne ; tout lui manquait : cadres (certains bataillons sont entrés au service sans quartier-maître et sans fourriers), matériel de corps, même et surtout une instruction rudimentaire. La plupart des officiers, sous-officiers et soldats n'avaient plus été appelés sous les armes depuis 10 ou 15 ans.

Sauf quelques rares exceptions, la qualité des officiers laissait terriblement à désirer. Ceux qui avaient été versés automatiquement dans le Landsturm, hommes dans la cinquantaine ou l'ayant dépassée, ne possédaient que dans une très faible mesure l'esprit militaire qu'on est en droit d'attendre d'un chef ; ils avaient oublié les règlements, aussi le commandement s'en ressentait-il fortement, l'autorité sur la troupe était nulle ou à peu près. D'autres officiers, transférés pour diverses raisons de l'Elite et de la Landwehr, se sont tristement montrés. On avait malheureusement considéré le Landsturm comme une sorte de dépotoir pour indésirables et alcooliques de l'Elite et de la Landwehr, au grand détriment de cette vieille garde *qui devait couvrir la frontière le premier jour de la mobilisation.*

Aussi, dès le début de cette mobilisation accélérée, avons-nous assisté au lamentable spectacle d'officiers ayant perdu tout contrôle sur eux-mêmes et sur la troupe et qui durent être renvoyés à la vie civile ou devant un tribunal militaire.

Nous nous garderons bien de généraliser, et nous nous hâterons d'ajouter que, à côté de ces indésirables, il s'est trouvé des officiers pleins d'allant qui ont assuré avec distinction un service extrêmement pénible dans des conditions exceptionnellement difficiles.

Rendons également un éclatant hommage à une phalange de sous-officiers de certains bataillons ; industriels, chefs d'ateliers, contremaîtres, simples ouvriers, qui se sont débrouillés avec une maîtrise insoupçonnée et qui ont rendu des services inappréciables dans les compagnies, en s'adaptant immédiatement à des fonctions réservées, dans la règle, à des officiers. Plusieurs d'entre eux ont été promus au grade de lieutenant, et ils font très bonne figure dans le corps d'officiers. Ces promotions de sous-officiers sortant de milieux

ouvriers ont non seulement eu pour effet de renforcer les cadres d'éléments sains et intelligents, mais encore d'être très bien vues de la troupe. Ce fut de l'excellente politique de procéder à ces nominations extra-réglementaires.

Après avoir brièvement et dans les grandes lignes exposé la caractéristique du Landsturm au moment de la mobilisation de 1914, examinons maintenant quelles missions avaient été confiées à ces troupes et si elles étaient à même de les remplir.

La tâche était triple :

- 1^o Couverture de la frontière,
- 2^o garde des voies ferrées,
- 3^o garde d'établissements militaires.

Pour rendre plus explicite la démonstration de l'impossibilité d'assurer par le Landsturm d'une façon efficace la tâche qui lui est confiée, je prendrai comme exemple la mission qui incombait à un des bataillons affectés au front nord.

Les quatre compagnies de ce bataillon, à l'effectif de 550 hommes, mobilisaient sur quatre places de rassemblement différentes, distantes l'une de l'autre de 8 à 10 kilomètres environ. Deux compagnies avaient à couvrir un secteur frontière de 35 kilomètres, leurs postes étant séparés entre eux de six à huit kilomètres environ, et se trouvant éloignés de 10 à 18 kilomètres environ du gros de la compagnie, avec un dénivellement de 450 à 500 mètres.

Une troisième compagnie assurait la garde d'un secteur de voie ferrée de 20 kilomètres.

Une quatrième compagnie, provisoirement en réserve, couvrait ensuite un autre secteur de voie ferrée de 25 kilomètres.

En résumé, ce modeste bataillon couvrait à lui seul *un front de 80 kilomètres*.

On demandait à cette troupe de jouer le rôle de troupe de couverture ! Dans les conditions que nous venons de voir, c'était courir une aventure qui aurait pu, le cas échéant, fort mal tourner, car personne, pensons-nous, n'osera prétendre que les conditions étant telles, il eût été possible de tenir. Jugeons par la pensée de l'effet moral produit sur les

troupes mobilisant à l'intérieur du pays, si ces éléments de première ligne, mince rideau manquant totalement de force de résistance et d'homogénéité, avaient été débordés, refoulés et dispersés au premier contact. Malgré le bel enthousiasme qui régnait dans la troupe au cours de la marche à la frontière, dans cette merveilleuse journée du premier août, nous avions, nous, les chefs, l'impression absolue, voire même la certitude que l'opération tournerait à notre confusion si l'un quelconque des belligérants tentait un coup hardi sur notre territoire.

Pendant sept jours, soit jusqu'au moment où une brigade d'infanterie est venue les renforcer, ces quelques compagnies échelonnées sur notre frontière et le long de nos voies ferrées ont été seules, complètement en l'air.

Nous voulons croire qu'on avait chez nous, dans les hautes sphères militaires, la quasi-certitude que nous ne serions pas inquiétés, sinon on ne comprendrait vraiment pas cette opération — pour ne pas dire aventure — extrêmement hasardée.

Il est superflu, je crois, de m'étendre plus longuement sur l'impossibilité qu'il y a de demander au Landsturm, tel qu'il est actuellement organisé, de remplir la mission qui lui est dévolue. Les faits sont suffisamment éloquents. L'aimable et distingué camarade, auteur de *A propos de notre organisation militaire*, se rangera peut-être à notre manière d'envisager la question s'il veut bien en croire un « ancien » ex-commandant de bataillon de Landsturm qui a exercé un commandement dans ces circonstances difficiles et acquis quelque expérience dans son quadrilatère de 80 kilomètres de développement.

De trois choses l'une, — j'ajoute une nouvelle condition à ce que j'ai dit — : ou bien maintenir le Landsturm tel qu'il est actuellement organisé, mais alors lui donner tout ce qui lui manque comme instruction, cadres et matériel, ou bien procéder à une réorganisation complète sur de nouvelles bases, ou bien enfin le supprimer par raison d'économie. Vouloir maintenir cette grosse machine sans force, c'est se leurrer, vouloir s'en servir au moment critique, c'est s'exposer à de grosses déceptions, pour ne pas dire à de graves dangers.

Si le Landsturm doit être maintenu, il devra subir, comme je viens de le dire, une transformation et une sélection complètes, « sabrer largement », comme le dit fort bien le colonel Sarasin. Il faudra éloigner tous les hommes (officiers, sous-officiers et soldats) qui ne remplissent pas toutes les conditions qu'on est en droit d'exiger d'un chef et d'un soldat : aptitude pour le commandement, ascendant moral, aptitude au tir, solidité sur jambes.

D'après le vent qui souffle, je doute fort que si on rogne largement dans l'élite et dans la Landwehr, tant sur les effectifs que sur les crédits, on se montre disposé à rétablir des cours d'instruction ou de répétition pour le Landsturm. Par conséquent, les unités de cette catégorie de l'armée, fortement réduites par cette sélection, tout en n'étant pas mieux instruites, pourront moins encore que jusqu'ici être constituées en bataillons et compagnies de « couverture » indépendants. Mais il semble que ce noyau d'hommes choisis pourrait utilement collaborer à la défense nationale, pour autant qu'on prévoie, dans la réorganisation de la future armée, des troupes de couverture telles qu'elles répondent au besoin de la défense de nos frontières.

Dans les grandes lignes, j'entrevois la formation de troupes de couverture se recrutant dans les régions frontières, et composées d'éléments pris dans l'Elite, la Landwehr et le Landsturm (cavalerie, mitrailleurs, troupes du génie, détachements sanitaires, détachements du train, etc., éventuellement de batteries de campagne). Ces troupes seraient astreintes à des exercices périodiques de courte durée, sur les emplacements de défense qui seraient occupés par ces détachements en cas de mobilisation accélérée.

Ainsi composés, ces détachements de couverture pourraient rendre de grands services, temporairement du moins, soit jusqu'au moment où l'armée d'opération entrerait en ligne sur ce front de défense ou aurait opéré sa concentration sur d'autres positions en arrière, sous la protection de ces troupes de couverture.

La garde des voies ferrées, dans ce secteur exposé à des entreprises impétueuses d'un belligérant, au début des opéra-

tions, serait également confiée à ces éléments régionaux.

Pour les bataillons de Landsturm de l'intérieur du pays, également sélectionnés (réduction des bataillons et des compagnies) — car ce qu'on perdra en effectif on le retrouvera en qualité, — on pourrait constituer une « réserve » mobile ou spécialement destinée à telle ou telle position préparée. Ces bataillons iraient grossir la réserve de Landwehr et former la masse prévue par le colonel Sarasin.

Malgré et peut-être bien à cause de la sollicitude que j'ai toujours portée à nos braves troupes du Landsturm, qui ont fait tout leur devoir, mais auxquelles il ne faut pas demander l'impossible, je puis affirmer que j'ai l'intime conviction qu'elles rendraient de meilleurs services si elles étaient encadrées par l'Elite et par la Landwehr ; à mon avis, c'est un non-sens que de vouloir en faire des troupes autonomes, avec mission spéciale d'avant-garde.

Le principe de la création de troupes de couverture semble être admis dans les milieux militaires par ceux qui ont voix au chapitre et dont la compétence est reconnue.

Parmi ceux-ci, je citerai l'opinion du très averti collaborateur militaire de la *Gazette de Lausanne*, le colonel Lecomte, qui s'exprime ainsi dans un article d'un haut intérêt en date du 19 février : *Vorarlberg et stratégie* :

« Or, moi, je sais que les montagnards de Saint-Gall et de l'Appenzell, Elite, Landwehr et Landsturm, défendront leurs foyers avec la dernière énergie. Cela nous donnera probablement le temps d'arriver à leur secours et de rejeter l'envahisseur derrière le Rhin. Au pire, cela permettra au gros de notre armée de se concentrer derrière la Linth, le lac de Zurich et la Limmat et d'y tenir comme Masséna. »

Cette assertion ne fait que renforcer, avec un exemple historique à l'appui, l'opinion que j'émets plus haut. La question de création de troupes de couverture est donc ouverte.

En formulant ces très brèves appréciations, je me rends parfaitement compte que je n'ai fait qu'esquisser une idée, et c'est bien plutôt une suggestion que je soumets à des camarades plus compétents que moi.

La question est aussi vaste qu'importante, et on ne pourra

jamais assez fouiller et approfondir le sujet pour le plus grand bien de notre armée et du pays.

Je crois que nous sommes tous d'accord sur un point, à savoir qu'il est quelque peu illusoire de croire à la Sainte-Alliance des Peuples, sous l'égide de la Société des Nations. Car le vaincu d'hier, si même il est un jour reçu dans cet illustre aréopage, saisira la première occasion qui se rencontrera pour ne pas faire honneur à sa signature. Le Traité de Paix ne sera comme par le passé (les décisions de La Haye en font foi) qu'un vulgaire chiffon de papier.

Aujourd'hui et plus que jamais, tous nos efforts doivent tendre au maintien d'une armée forte et disciplinée, souple et manœuvrière, pourvue d'un matériel technique approprié à la tâche qui lui est dévolue, c'est-à-dire sauvegarder efficacement l'intégrité de notre territoire.

Vouloir sabrer à fond dans les crédits pour l'armée serait une lourde faute, car on aboutirait au maintien d'une armée squelette, anémiée et, partant, sans force. Mieux vaudra désarmer que d'avoir une armée fantôme.

Qu'on n'interprète pas ces quelques considérations comme étant inspirées par des idées militaristes, qui ne sont pas les miennes ; nous désirons au contraire ardemment voir notre armée constituée sur les bases d'une saine démocratie, mais formant une solide armature et non pas autre chose.

LEUBA, *Lt-Colonel.*

